

Lettre ouverte

Madame Nathalie PEYNEGRE
Directrice Générale des
Hôpitaux de Saint-Maurice
12-14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice.

Objet : demande d'ouverture immédiate de la régie.

« Le parcours de soins personnalisé sera individualisé et pourra être collectif à travers des activités de groupe. [...] Des médiations thérapeutiques fournies par l'ensemble des personnels soignants rentreront dans le parcours de soins avec des activités variées et régulières (art, culture, sport, jardinage, etc) [...] La réhabilitation psychosociale vise à permettre aux patients de retrouver une inclusion sociale[...] l'objectif est qu'à tout moment de son parcours, chaque patient puisse bénéficier d'un accompagnement spécifique et personnalisé qui favorise son autonomie et le développement de compétences transférables dans sa vie quotidienne... »

p.18 et 19 Projet d'Etablissement 2019-2023
Hôpitaux de Saint-Maurice.

Derrière ce projet d'établissement que vous nous imposez, la réalité et tout autre.

Depuis le 9 décembre 2018, la régie de l'hôpital est fermée. Depuis 2019, elle n'a pas repris comme à l'accoutumée, empêchant le financement de « médiation thérapeutique » et « d'activités variées et régulières ». Un grand nombre d'atelier thérapeutique sont suspendus (groupe repas, groupe cinéma, sorties musée...)

Certains soins visant à « l'inclusion sociale » du patient et au « développement de compétence transférable dans sa vie quotidienne » sont maintenus **uniquement** grâce à la conscience professionnelle d'agents qui payent de leur poche les soins aux patients. Cela commence à représenter des centaines d'euros.

Cette situation serait due à la « réorganisation » de la régie et/ou à un retard pris par la Direction d'Etablissement dans la validation de la clôture des comptes 2018.

Un certain nombre de chefs de pôles et de cadres vous ont déjà interpellé à plusieurs reprises sur ce sujet. Mais à ce jour la situation n'a pas évolué, depuis 2 mois des soins sont toujours entravés et des collègues payent de leur poche.

Nous sommes totalement indignés par cette situation. Nous saluons la conscience professionnelle des collègues, sans qui les soins ne pourraient avoir lieu.

Nous vous demandons :

- De faire ouvrir la régie immédiatement afin de permettre le financement des soins,
- De rembourser les frais avancés sur factures acquittées,
- De reconnaître l'engagement professionnel des agents qui assurent la qualité du service public et des soins.

Dans l'attente, veuillez agréer Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations.

Pour le syndicat CGT-HSM,
son secrétaire :



David FRANCOIS.